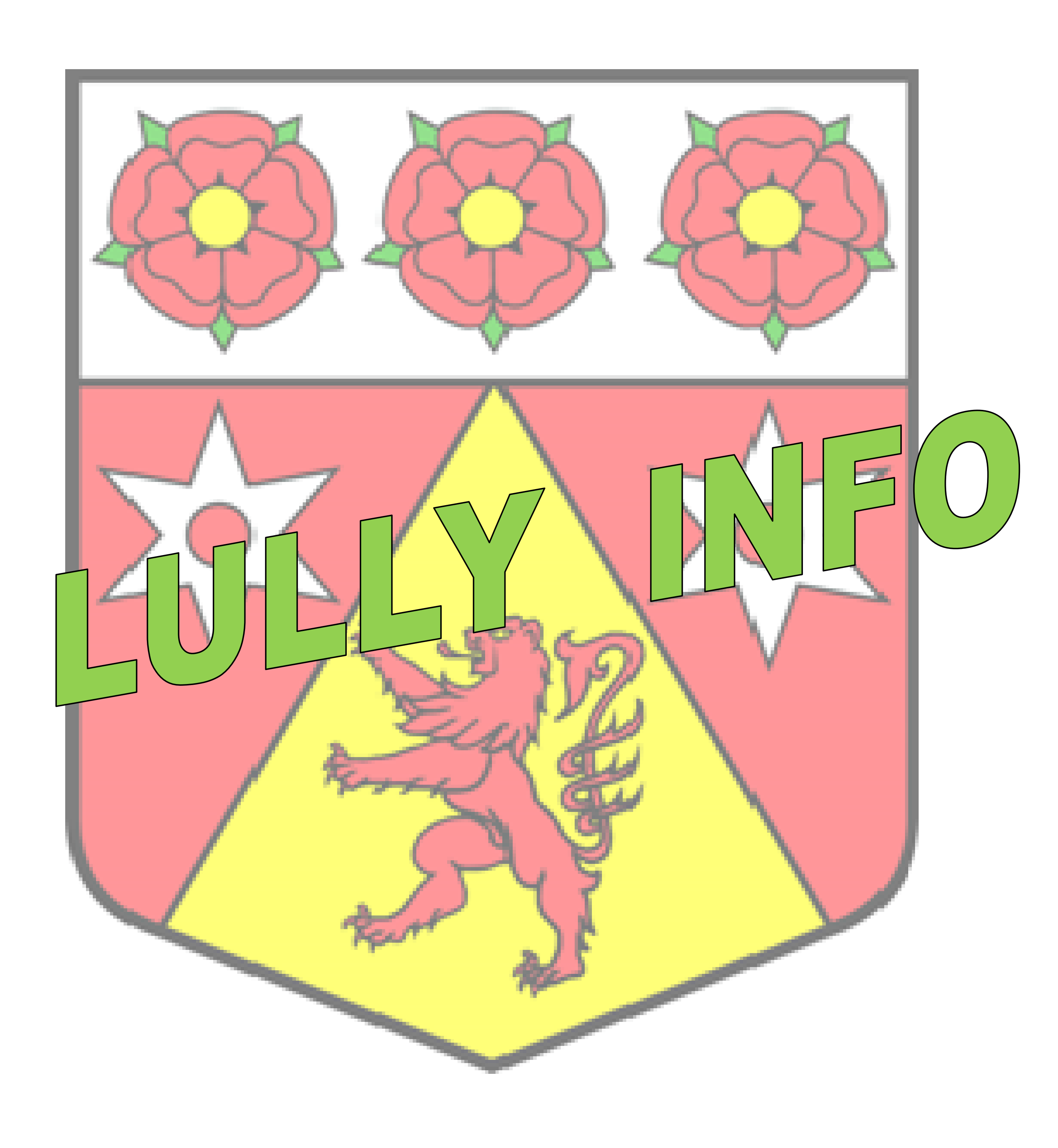


Juin 2013 No 12

ADMINISTRATION GENERALE

Horaire du secrétariat

Lundi	13h.30 - 17h.00	
Mardi	08h.00 - 11h.30	
Jeudi	08h.30 - 11h.30	13h.30 -18h.00

Caisse communale

Jeudi	08h.30 - 11h.30	13h.30 -16h.00

Tél. : 026 663 44 88 **Fax** : 026 663 44 78

E– mail : commune@lully-fr.ch

Site : www.lully-fr.ch

Adresse postale : Route de Châtillon 2, 1470 Lully

CONTRÔLE DE L'HABITANT

Population au 1er janvier 2012	1011
Population au 1er janvier 2013	**1032**
Naissances	6
Décès	5
Population au 13 mai 2013	**1048**

Répartition par village :

LULLY	**538**
SEIRY	**321**
BOLLION	**189**

Vacances d'été du secrétariat :

Fermé du 29 juillet au 09 août 2013

Rédaction : C. DUC, Secrétariat Communal.
Impression **:** CIB Centre d'Impression de la Broye, Estavayer-le-Lac.

MOT DU SYNDIC

"Gérer, solutionner, anticiper, progresser, apprécier"



L'année 2013 en est déjà à son second trimestre et les activités du Conseil communal sont toujours autant multiples.

La commune de Lully a connu durant ces dernières années une croissance démographique réjouissante à tout point du vue; et ce n'est de loin pas terminé.

Comme déjà annoncé, nous n'avons en l'état, pas jugé opportun de se joindre au grand processus de fusion autour de la Cité de la Rose. Nous avons toutefois débuté un processus de réflexion et d'analyse au sein du Conseil communal, afin de se projeter de manière cohérente et objective sur le devenir de notre commune.

La première étape a été de définir les contours de la vision sociétale que nous souhaitons proposer à nos citoyens. Nous l'avons définie comme suit:

Après la fusion de 2005 et fort de ses 1'004 habitants, la commune de Lully a su se doter des moyens politiques et financiers pour atteindre ses objectifs, en préservant ses infrastructures, ses espaces verts et sa qualité de vie. Afin de conserver cette situation privilégiée et de faire face aux enjeux politiques, économiques et sociaux de demain, nous porterons le développement futur de notre collectivité autour de trois valeurs essentielles.

*Nous favoriserons la **proximité** essentielle au dialogue entre la population et les autorités politiques, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants et des entreprises de notre commune.*

*Nous conserverons notre **qualité de vie** en préservant l'équilibre de notre tissu social et économique, nos sociétés locales, notre patrimoine culturel et financier et nos espaces de détentes, mais également en développant la qualité et la quantité de nos prestations, notamment celles destinées aux jeunes, aux familles et aux aînés.*

"Audere est facere" Oser, c'est faire…

*Enfin, nous valoriserons la **participation** de nos habitants à la vie sociale et politique de la commune, ainsi qu'à celle de la région, en dynamisant l'espace public, en contribuant au développement durable et écologique et en aménageant des espaces de vie commune.*

Pour que la commune de Lully puisse rester proche de ses habitants et de ses entreprises, et à l'écoute de leurs besoins, elle doit évoluer avec eux. En conservant des finances saines et une volonté politique imprégnée de ces valeurs, elle sera en mesure de continuer sereinement son évolution.

Les vicissitudes actuelles de l'environnement politique, social et économique ne nous laissent pas beaucoup de marge de manœuvre. Cela signifie que nous nous devons de rester factuels et d'avoir l'objectivité maximale dans nos réflexions. Je suis convaincu que nous avons de belles perspectives, si l'intérêt général de Lully prévaut et si nous arrivons à appliquer les principes de proportionnalité.

La politique communale est un engagement passionnant et enrichissant. Comme la Broye a eu une grande influence romaine je terminerai mon message avec une citation latine de circonstance : *"Audere est facere"* ***Oser, c'est faire…***

Dans l'intervalle, et au nom du Conseil communal, je vous souhaite, un printemps chaleureux et en route pour une belle période estivale.

Votre Syndic :
Gérard Brodard

FREDERIC WITTWER

Conseiller communal en charge des forêts, de l'éclairage, de la déchetterie, de l'édilité et des routes.



La commune de Lully est propriétaire d'une surface de forêts de 33,57 hectares. Ces forêts sont gérées principalement par la Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer-le-Lac, ceci depuis 2006. Cette corporation regroupe 20 propriétaires publics (communes, paroisse, canton et confédération). Les propriétaires privés gèrent eux-mêmes leurs forêts ou en collaboration avec la Corporation. La Commune collabore également étroitement avec le garde-forestier pour différents travaux, tels qu'entretiens courants (débroussaillage, sylviculture, plantation…).

Pour apprendre à connaitre encore mieux la forêt et les nombreuses activités qui y sont liées, 2 journées *« Forêts actives »* ont été organisées à Bussy, les 21 et 22 juin. Nos écoliers y ont participé.

L'éclairage public de la commune de Lully représente 220 points lumineux (lampadaires) et consomme environ 105'000 kWh par année. Les éventuelles pannes et l'entretien annuel est géré par le Groupe E. Les soucis d'économie d'énergie étant toujours une source de préoccupation majeure, une analyse est actuellement en cours afin de déterminer la solution idéale permettant de diminuer la consommation d'énergie. En effet, l'économie d'énergie la plus importante est l'énergie qui n'est pas consommée.

Au niveau de la gestion des déchets, la commune de Lully est partenaire de la déchetterie d'Estavayer-le-Lac qui regroupe également les communes de Murist et Vuissens (7580 habitants). La commune de Lully est également actionnaire de la SAIDEF (usine d'incinération des déchets à Posieux). La SAIDEF est en charge d'éliminer physiquement les déchets non valorisables. Il arrive parfois que des erreurs sont constatées au niveau du tri des déchets, souvent par ignorance du système de triage. Des informations détaillées sont disponibles auprès du bureau ou sur le site internet de la commune de Lully.

Le dicastère de l'édilité comprend les travaux d'entretiens des espaces verts, des places de jeux, le nettoyage des routes, l'entretien des haies et le service hivernal (salage, déneigement). Pour ces travaux, je peux compter sur la collaboration de Messieurs Christian Sumi, Stéphane Bonfils pour Seiry, Dominique Pillonel pour Bollion et Julien Duc pour Lully.

Le domaine public des routes représente environ 50 kilomètres d'entretien. L'activité consiste principalement à maintenir en état les différentes voies de circulation. Les travaux font, en principe, l'objet de demandes d'offres et sont exécutés par des entreprises de génie civil. Avec l'augmentation du trafic, les conditions de circulation et de sécurité ont suscitées des remarques régulières de la part des citoyens. En collaboration avec différents bureaux spécialisés (SPC, BPA, TCS…) un travail d'amélioration sectorielle est en cours. Cela consiste, par exemple, d'effectuer des comptages (Moulin-au-Rey) permettant de déterminer la nécessité de la mise en place de modérateurs de trafic. A Seiry, les carrefours du village seront signalés par des priorités de droite, ceci en accord avec le Service des Ponts et Chaussées (SPC).

Frédéric Wittwer

INFORMATIONS COMMUNALES

Assemblée ordinaire du 30 avril 2013

Le budget a été respecté et les comptes présentent des chiffres bien **noirs**.
Les comptes de fonctionnement 2012 présente un **bénéfice de 9'922.50,** après des amortissements extraordinaires de 145'071.-, ceci pour un total de charges de 3'531'978.– et des produits 3'541'901.-.
Le **PAL** (**P**lan d'**A**ménagement **L**ocal) est mis à l'enquête publique. Le projet de construction de la nouvelle école semble être maintenant définitif; sa mise à l'enquête pourrait débuter cet automne.

Les procès-verbaux des assemblées ne **seront plus lus,** mais mis à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site de la commune de Lully 10 jours avant la prochaine assemblée.



M. Gilles MONNEY de Lully est le nouveau Conseiller en remplacement de M. P. DUC. Il reprend le dicastère des EAUX et EPURATION.



Mmes Sabrina Le DUAULT et Monique BRASEY ont été élues à la **commission de naturalisation**. M. Daniel MESSER est élu à la **commission d'urbanisme.**

RAPPEL

Remerciements



L'assemblée de décembre 2012, prenait congé de Mme Jeanine REY concierge du bâtiment communal de Bollion et de M. Pascal DUC Conseiller communal démissionnaire.

Des jubilaires fêtées



Mme Anna Kunz



Mme Ida Crausaz

Durant l'hiver 2012-2013, la commune de Lully a eu l'immense joie de compter parmi ses habitants deux nouvelles nonagénaires. Il s'agit de Mme Anna Kunz née le 20 novembre 1922 et de Mme Ida Crausaz née le 20 janvier 1923.

Afin de marquer dignement l'entrée de ses concitoyennes dans leur nonantième année, la commune de Lully a tenu à marquer ce grand évènement.

Nos jubilaires ont chacune été invitées pour un repas dans le lieu de leur choix en compagnie d'un proche et d'une délégation du conseil communal. A cette occasion, les bons vœux des autorités leur ont été transmis ainsi qu'un livre leur rappelant l'actualité de leur année de naissance.

Nous souhaitons encore à nos nonagénaires nos meilleurs vœux de joie, bonheur et santé pour leurs 90 ans !

Nouvelle école

L’introduction de la deuxième année enfantine ainsi que l’évolution démographique de notre commune ont eu une répercussion importante sur le nombre d’enfants qui a augmenté de façon significative. Actuellement, tous les locaux disponibles dans les bâtiments communaux ont été mis à disposition des classes.

Suite à une étude de faisabilité et à un avant-projet, l’assemblée communale de décembre 2011 a accepté un crédit de construction pour une nouvelle école dont la mise à l’enquête sera effective d’ici cet été.

Ce nouveau bâtiment scolaire, qui sera réalisé à Lully sur le terrain à l’arrière du complexe communal actuel, se composera de 6 classes, de 2 locaux d’appui, d’une salle des maîtres et d’un bureau pour le responsable d’établissement.

De conception Minergie, l’immeuble sera chauffé par une chaudière à copeaux ayant également la capacité suffisante pour chauffer à distance le bâtiment existant.

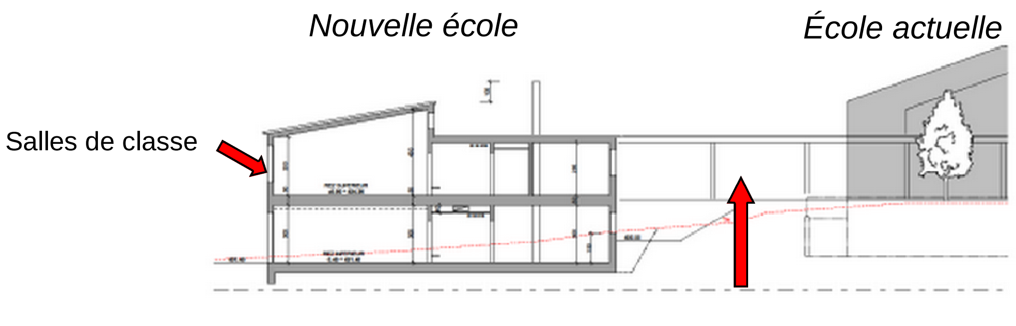
Nous avons présenté le projet aux différentes commissions communales ainsi qu’aux citoyens présents à l’assemblée communale du 30 avril 2013.

La commission de bâtisse se réjouit de continuer son travail et de pouvoir poser la première pierre de cette nouvelle école attendue avec impatience. Nous sommes certains qu’elle répondra aux besoins des enseignants et de nos enfants et qu’elle deviendra un lieu vivant où enseignement de qualité, partage et créativité se côtoieront au quotidien.



Catherine Plüss





Façade sud-ouest Préau de liaison

EAU - GRAC

Information aux habitants du village de Lully

Rapport annuel d'analyses d'eau potable pour l'année écoulée (2012)
Selon l'ordonnance sur les denrées alimentaires ODAI (art. 275d), la Commune de Lully vous communique les informations suivantes :

1. Informations générales :
Selon les analyses officielles du laboratoire cantonal effectuées chaque mois de l'année 2012, tous les échantillons analysés répondaient aux exigences légales en ce qui concerne les paramètres chimiques et micro biologiques.

2. Dureté totale de l'eau
Durant l'année écoulée, les valeurs moyennes constatées se sont situées entre 15°f et 16°f (degré français) ce qui correspond à une eau douce à mi-dure.

3. Teneur en nitrate
Les analyses effectuées durant l'année 2012 ont relevé des valeurs de 6 mg/l. La valeur de tolérance est de 40 mg/l.

4. Provenance de l'eau
Notre eau provient essentiellement du lac de Neuchâtel par le biais de notre fournisseur qui est la Commune d'Estavayer-le-Lac qui couvre le 96% de nos besoins.

N.B. : l'eau du lac procure une bonne stabilité des points 2 et 3 ainsi qu'une réserve naturelle pour les périodes d'étiage.

Quant à la source de Châtillon, il s'agit d'une eau dure, calcaire, spécifique aux eaux de source, mais également de bonne qualité et conforme aux exigences légales. Celle-ci ne couvre que le 4 % de nos besoins.

5. Traitement de l'eau :
Eau fournie par la Commune d'Estavayer-le-Lac :
Une station de filtration, située au bord du lac, leur permet de traiter l'eau brute à travers une suite d'étapes :
Floculation è Filtration sur sable è Ozonation è Filtration sur charbon actif è Injection de chlore gazeux.

6. Adresse pour renseignements complémentaires :

M. Gilles Monney : Conseiller communal – 1470 Lully – 079.441.94.63

Lully, Juin 2013/cc

EAU - ARRIBRU

Information aux habitants des villages de Bollion et Seiry

Rapport annuel d'analyses d'eau potable pour l'année écoulée (2012)

Selon l'ordonnance sur les denrées alimentaires ODAI (art. 275d), la Commune de Lully vous communique les informations suivantes :

1. Informations générales :

Selon les analyses officielles du laboratoire cantonal effectuées durant l'année 2012 tous les échantillons analysés répondaient aux exigences légales en ce qui concerne les paramètres chimiques et bactériologiques.

2. Dureté totale de l'eau

Durant l'année écoulée, les valeurs empruntées aux rapports du Laboratoire cantonal sont situées entre 29,7 ° f et 35° f (degré français) ce qui correspond à une eau assez dure.

3. Teneur en nitrate

Les analyses effectuées durant l'année 2012 ont relevé des valeurs situées entre 5 et 15 mg/l, toutefois largement inférieure à la tolérance admise (40 mg/l).

4. Provenance de l'eau

Notre eau provient essentiellement de source, par le biais de notre fournisseur qui est l'Arribru.

N.B. : selon un contrat passé avec le GRAC, il est possible que l'eau soit occasionnellement mélangée en très petite quantité.

5. Traitement de l'eau :

5.1. L'eau fournie par l'Arribru : traitement par UV

(l'ultraviolet est un système de désinfection qui n'a besoin d'aucun produit chimique. Les caractéristiques de l'eau ne sont en aucun cas modifiées).

5.2. L'eau fournie par le GRAC :

Une station de filtration, située au bord du lac, leur permet de traiter l'eau brute à travers une suite d'étapes :

Floculation è Filtration sur sable è Ozonation è Filtration sur charbon actif è Injection de chlore gazeux.

6. Adresses pour renseignements complémentaires :

A) Fontainier	**B) Conseiller communal**
M. Pierre-Alain Monney	Responsable
Rte de Mussillens 4	M. Gilles Monney
1474 Châbles	1470 Lully
079.241.76.19	079.441.94.63

Lully, juin 2013/cc

Afin de permettre une participation des citoyens sensibles aux enjeux qui se présentent, le conseil communal a décidé de constituer :

une commission du développement durable et de la qualité de vie

La commission appuiera le conseil communal pour sa politique énergétique, pourra proposer des actions de sensibilisation ou d'information ainsi que toute réflexion ou action touchant le domaine du développement durable ou du bien vivre ensemble.

Etes-vous intéressé(e) ?

Nous vous remercions de nous faire parvenir un courrier ou un courriel avec votre motivation d'ici le 31 août 2013.

La commission entamera ses travaux en automne 2013.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, vous pouvez contacter notre administration ou **Catherine Plüss,** conseillère communale **026 665 15 97 ou 079 364 50 71.**

Le Conseil communal

Fête-Dieu à Lully

Les paroissiens de l'Unité pastorale St-Laurent secteur **Ouest** (Cheyres, Font, Lully Murist, Seiry, et Vuissens), étaient réunis dans salle de la Colombière en ce jeudi 30 mai. L'année prochaine ce sera à Cheyres. Fête pleine de recueillement et d'amitié.

Cette fête met en évidence la présence réelle dans le sacrement de l'Eucharistie. Devant le reposoir, les prières des premiers communiants avaient un aspect très émouvant.



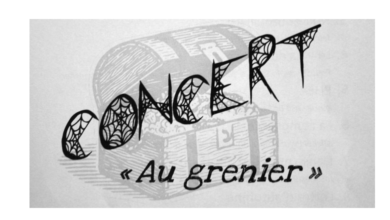








Concert du chœur-mixte de Lully



La salle de la Colombière était pleine à craquer (plus de 300 personnes). Les nombreux spectateurs ont pu découvrir tout ce qu'un grenier peut contenir. Les vieux objets évoquaient pleins de souvenirs aux grands mamans et grands papas. C'était émouvant d' entendre les transmettre à leurs petits enfants.

Tous ces souvenirs étaient agrémentés de chants provenant d'ici et d'ailleurs. Laurence Pochon dirigeait son ensemble avec la sûreté qu'on lui connait. Les solistes de la soirée, (Eliane, Laurent, Laurence et Maxime) se sont montrés à la hauteur de leur tâche.

En deuxième partie, le chœur mixte de Forel, dirigé par Gérard Moullet, toujours aussi dynamique, a fait étalage de beaucoup de talent et d'harmonie.






LULLY
CHOEUR MIXTE PAROISSIAL
LULLY

Les nouveaux Conseils de Paroisse

Paroisse de Lully Châtillon Bollion



Devant de gauche à droite: Mmes, **Séverine Rey**, caissière, **Monique Brasey,** décoration, crèche, soupe de carême, **Chantal Purro**, secrétaire, servants de messe, salle de paroisse.
Derrière de gauche à droite: MM. **Yves Cornu,** curé répondant**, Alexandre Duc**, Président, administration, finances, coordination, registres paroissiaux, **Pierre-Alain Davet**, Vice-Président, pastorale, UP, approvisionnement, **François Moullet**, bâtiments.

Paroisse de Seiry



Devant de gauche à droite: Mmes, **Magali Rothlisberger**, secrétaire, administration générale, immeubles, événementiel, divers, **Catherine Messer**, pastorale, servants de messe,
Josiane Wolhauser, pastorale.
Derrière de gauche à droite: **Dominique Pillonel**, Président, administration générale, finances, divers, **Christian Pillonel**, Vice-Président, immeubles, église, divers.

Action missionnaire

Pendant la saison hivernale, un groupe de dames de la Paroisse de Lully, se réunit une fois par semaine à la salle de paroisse, et confectionne différents vêtements et matériel de soins (bandes), pour le Tiers monde, par l'intermédiaire du centre missionnaire de Fribourg (CMF).

Samedi 13 avril, à la salle paroissiale de Lully, ces dames avaient le plaisir d'exposer leurs ouvrages.

Les nombreux visiteurs ont été émerveillés par la richesse et la diversité des ouvrages présentés.

Ce sont pas moins d'une centaine de vêtements, tabliers, habits pour enfants, bandes pour soins etc. qui ont été confectionnés. Ce travail de bénévolat peut compter sur le soutien de la Paroisse de Lully.



De gauche à droite : Mmes Denise Débieux, Elisabeth Vernier, Irène Décotterd - responsable, Elisabeth Voillat, Antoinette Chardonnens, Marie-Thérèse Banderet, Anne-Lise Ducarroz, Sylvia Duc.
Manque : Mmes Agnès Gauthier, Christiane Pochon, Anne Boinay, Martine Bogno.





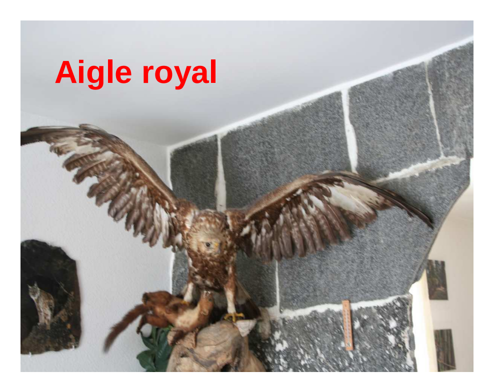
Charly HENNINGER



Le cœur de Charly battait la chamade en ce samedi soir 2 février en l'église de Lully. Il recevait la récompense suprême pour tout chanteur faisant partie d'un chœur d'église c'est à dire la remise de la médaille *Bene Merenti* en reconnaissance de 40 ans de fidélité au chant sacré.

Mais Charly a une autre passion : **L'ORNITHOLOGIE.**

Il a depuis son plus jeune âge été un observateur de la nature et en particulier des oiseaux. Il se souvient lorsqu'il était enfant, avoir recueilli près de la ferme paternelle un petit faucon crécerelle tombé du nid. Cet oiseau avait été nourri par ses soins en lui apportant des souris. A cet époque, il y avait un grand nombre de sortes d'oiseaux. C'est probablement à partir de ce fait divers qu'est née sa passion pour les oiseaux et en particulier pour les rapaces. Un peu plus tard, 2 milans noirs trouvaient l'hospitalité chez lui, soit un mâle et une femelle. La femelle était blessée, elle avait une aile cassée. Ils ont été apprivoisés de telle sorte qu'ils venaient manger dans sa main. D'ailleurs encore aujourd'hui, le vétérinaire ou des personnes de la région lui apportent des rapaces blessés pour les soigner.


Aigle royal

L'élément déclencheur de tout ce qui touche l'ornithologie a été incontestablement sa rencontre avec M. Teddy Blanc de Missy, aujourd'hui décédé, un grand spécialiste de l'observation, de baguage, et de comptage d' oiseaux. Avec son copain Gaby Banderet, ils formèrent un trio de spécialistes (le trio **Y**), reconnus dans toute la Suisse et même à l'étranger ! C'est à partir de ce moment qu'ils se sont mis aux baguages dans les grèves du lac de Neuchâtel et ailleurs.


Autour des palombes

Ils collaborent avec divers organismes tels que : le Centre Suisse Ornithologique de Sempach en procédant à des relevés des lieux de nidification, le musée d'Histoire Naturelle de Fribourg, le journal «La Salamandre» de Neuchâtel, plus tard la Grande Cariçaie, dont quelques responsables actuels ont été initiés par le trio Y ! Plusieurs autres jeunes ont aussi été formés par eux, parmi lesquels, il y avait MM. André Fasel, Antoniaziaz père et fils. Le docteur Paul Géroudet de Genève, grand spécialiste de l'ornithologie, connu dans le monde entier, était un ami.

Charly s’est révélé être un fin photographe, plusieurs expositions ont ponctué les innombrables prises de vue d’oiseaux, d’animaux et de paysages. Le peintre animalier Jacques Rime lui a rendu plusieurs fois visite pour trouver un endroit propice afin de croquer dans la nature, tel ou tel oiseau.


Gypaète barbu

Ses yeux s’illuminent lorsqu’il évoque les nombreux souvenirs partagés avec ses copains Gaby et Teddy.
Lors d’une exploration dans les Pyrénées, ils découvrent un nid de «gypaète barbu» alors que les ornithologues locaux ne les avaient pas encore localisés.

Une sensation forte, cela été sur l’île Victoria au Canada. Là, ils observent le vol de la chouette Harfang des neiges, cerise sur la gâteau, en plein soleil de minuit.


Chouette Harfang


Hibou petit duc

Un autre souvenir assez émouvant: «*Un soir, je venais de rentrer de convalescence, le moral un peu bas, tout à coup le téléphone sonne, au bout du fil, mon copain Gaby. Il me dit d’ouvrir la fenêtre du côté du village et d’écouter. C’était le chant d’un hibou «petit duc» qui se trouvait sur le tilleul devant l’église. De suite, ce chant m’a redonné du courage. Le lendemain, j’ai préparé un nichoir sur un noyer et le soir dehors, j’ai branché un enregistreur avec le cris d’un petit duc. Un moment plus tard, l’oiseau est arrivé croyant avoir à faire à un adversaire qui voulait occuper son territoire. Après avoir plusieurs nuits répété le cris, deux femelles sont venues également voir ce qui se passait. Un couple s’est formé. Malheureusement une année plus tard, un autour des palombes, les a capturés !*

Faucon crécerelle

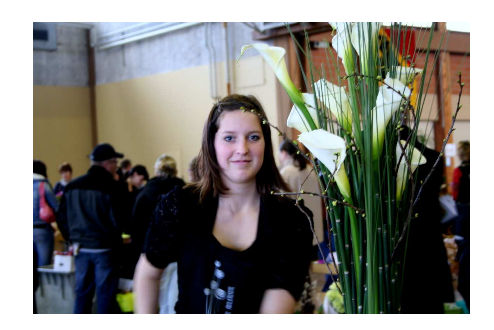
Un mauvais souvenir, «*j’étais gamin, âgé de 10 –11 ans, j’avais élevé un petit «faucon crécerelle», que j ’avais appelé: Piquye. Un jour, un petit poussin se trouvant en cage avec sa mère poule, passa sa tête à travers le treillis. Hélas pour lui, le faucon qui le guettait fit un bond et essaya de le capturer. Ma mère exigea de faire disparaître cet oiseau. Ma déception a été tellement grande, que j’ai fugué. J’ai couru, couru, loin de la maison, pour finir, j’étais perdu. On m’a retrouvé pendant la nuit dans les bois de Seiry ou de Franex.*»

Charly aurait encore beaucoup de souvenirs à évoquer mais nous nous arrêterons là pour aujourd’hui.

Peut-être une autre fois, nous découvrirons encore son autre **passion:**

le «MODELISME FERROVIARE».

Concours des apprenties fleuristes de Suisse romande















L'ambiance était à la concentration en ce dimanche matin 10 mars dernier dans la halle des fêtes de Payerne.

47 apprenties fleuristes de 3ème année, dont **Ophélie Jungo** de Bollion, rivalisaient d'ingéniosité et de créativité avec comme thème général «le langage secret des fleurs».

Le premier travail «surprise», intitulé *«ma déclaration»,* les candidates avaient 75 minutes pour réaliser leurs travaux. Elles disposaient des même végétaux et accessoires. Ophélie obtint la 3ème place derrière Thérèse Fischer de Payerne 1ère et Manon Ecuyer de Lucens 2ème.

Deux autres travaux étaient proposés : *«message floral» et «poésie gourmande».*

Pour Hervé Aubert, organisateur, *«c'est une excellente année tant en terme de participation que de la qualité des travaux».* Le jury a eu de la peine à noter les travaux afin de déterminer les vainqueurs, car tous étaient de bonne facture.

Au classement général, Ophélie Jungo se classa au 8ème rang.

Les meilleures de chaque thème s'en iront cet automne défier d'autres fleuristes lors du concours suisse « Jung Flor ».

Bravo et félicitations à Ophélie !

JASS

Pour leur dernière rencontre de la saison, les mordus du jeu de cartes avaient décidé de se retrouver au ROSIERE CAFÉ à Estavayer. Dans ce cadre agréable, et après des parties âprement disputées, c'est avec plaisir qu'ils dégustèrent de savoureuses pâtisseries. Alors bonnes vacances à tous (tes) les participants (es) et surtout aux dévouées organisatrices.



Des apiculteurs passionnés

Mme Annie-Laure et M. Denis Wisard, M. Jean-Claude Guex de Bollion sont véritablement fascinés par le monde des abeilles. Concernant Mme et M. Wisard, leur passion a débuté alors qu'ils habitaient Genève. Ils se sont documentés sur tout ce qui touchait l'apiculture. Arrivés au village, ils étaient «prêts» pour appliquer la théorie. De Jean-Claude, ils reçoivent leur première colonie. Mais de la théorie à la pratique, il y a un monde ! Les conseils avisés de leur généreux donateur leurs ont été d'une grande utilité voir quasiment indispensable. Comme ils le disent, il faut bien des années pour acquérir l'expérience nécessaire pour mener avec un certain succès l'exploitation de ruches.

Cette exploitation peut s'apparenter avec l'agriculture et en particulier l'élevage du bétail. En effet, il faut constituer le cheptel, le maintenir, l'entretenir par un nettoyage constant de la ruche, une lutte perpétuelle contre les parasites et bien sûr nourrir l'essaim.

D'ailleurs l'apiculture est soumise aux normes sanitaires. Elle est régulièrement contrôlée par le vétérinaire cantonal.

Une abeille vit 27 jours en été et 27 semaines en hiver, une reine 3-4 ans et pond jusqu'à 2000 œufs par jour, un faux-bourdon 4 à 5 mois. Vers le mois de septembre, tous les faux-bourdons sont irrémédiablement éliminés de la ruche. Une colonie en bonne santé peut compter jusqu'à 50'000 individus.

Chez les apidés (en latin apis), on compte plus de 17'000 espèces d'abeilles. La plupart sont solitaires. Seules les abeilles domestiquées vivent en colonie. L'abeille domestique que l'on trouve chez nous est le fruit de nombreuses sélections opérer dans les centres de recherche agricoles; en Suisse, Liebefeld-Posieux.

La récolte de miel s'effectue, dans notre contrée, vers la fin mai et si tout va bien une seconde vers la fin août. Dans notre région, les fleurs de colza sont d'un grand apport pour la récolte du printemps et pour l'été ce sont les fleurs de tilleul, d'acacias et occasionnellement le miellat de conifère. Une ruche peut produire de 10 à 20 kg du nectar.

Le miel a des qualités thérapeutiques reconnues par exemple pour la cicatrisation des plaies. La piqure d'abeille peut être utilisée pour le traitement du rhumatisme inflammatoire. La gelée royale aux vertus de rajeunissement laisse perplexes les apiculteurs, car il y a aussi l'effet placébo.

Mme et M. Wisard ont installé une roulotte pouvant abriter une vingtaine de ruches dans les environs de Franex. Cette installation permettra d'initier de jeunes et nouveaux apiculteurs sans qu'ils aient besoin d'investir du matériel, avant de savoir si cela convient, car ne l'oublions pas, c'est un hobby très exigeant et relativement coûteux.

Annie-Laure se plait à constater un engouement par les dames pour la pratique de l'apiculture. On compte actuellement en Suisse environ 17'000 apiculteurs amateurs et 100'000 colonies. Un engouement pour l'apiculture se constate ces dernières années, surtout en ville ou des ruches sont installées sur des toits d'immeubles, également sur le tarmac de l'Aéroport de Genève !

Le varroa, un acarien, est l'ennemi public no1 des ruchers. Il prélève le sang de l'abeille, affaiblit son système immunitaire et véhicule des agents pathogènes. D'autre part, de nombreuses abeilles disparaissent mystérieusement, ce qui est dramatique, car on n'en connait pas vraiment les causes de ces disparitions. Bien sûr, les pesticides en sont une, est-ce que les charges électromagnétiques influences cette disparition.

Les apiculteurs du monde entier voient l'avenir assez sombrement. Pourvu que les chercheurs trouvent une réponse avant qu'il ne soit trop tard !

Pour terminer sur une note plus optimiste, nos apiculteurs souhaitent moins de pesticides et un monde couvert de fleurs !



Clôture des écoles

Toute la population est invitée à participer à la clôture scolaire **vendredi soir 5 juillet** prochain dès **18h 00 à Lully**. La grillade party mettra un point final à la soirée.

Rétrospective de la clôture de juillet 2012





La classe de 6ème qui a rejoint le CO

Lors du prochain «M**arché de la Pomme» de Châtillon (samedi 5 octobre),** les écoliers tiendront un stand de bricolage et de nourriture dont le bénéfice est en faveur du camp de ski et du camp vert. Venez nombreux leur rendre visite.

La ludothèque de la Broye *DEMENAGE !*

Dès la rentrée scolaire 2013, la ludothèque de la Broye vous accueille dans ses **nouveaux locaux à Font, Route d'Yverdon 122 (ancien bureau communal).** Adresse postale: Case postale 734-Estavayer-le-Lac. *E-mail: info-@ludo-Broye.ch*



HORAIRE :

Mercredi . 16h00 —18h00

Vendredi : 16h00 —18h00

Samedi : 09h00 —11h30

Fermée pendant les vacances scolaires.

Une ludothèque, c'est quoi?

La ludothèque prête des jeux et jouets aux enfants et aux adultes. Le but est à la fois éducatif, social et écologique, à savoir:

- les enfants apprennent à jouer et ainsi passer leur temps libre d'une manière intelligente et constructive
- les jeux chers sont à la portée de tous et nos abonnées ont le choix parmi plus de 1'000 jeux de qualité
- l'emprunt des jeux permet de cibler les goûts et envies réels des enfants
- plus de stockage ni gaspillage de jeux dont ils se sont lassées rapidement





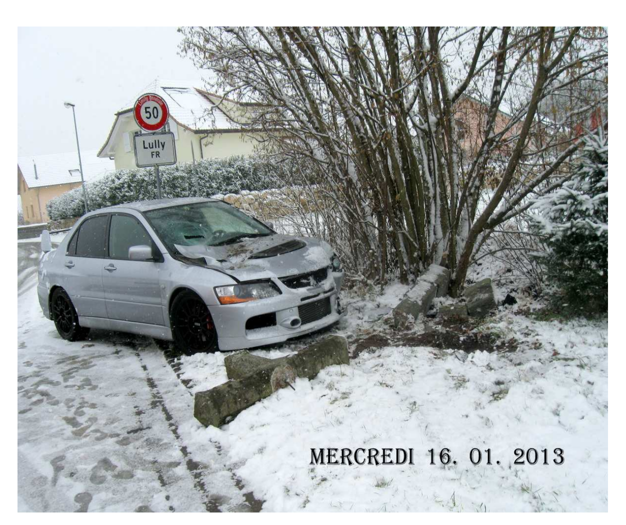


Sur la route de Châtillon….

Il se passe toujours quelque chose sur cette voie de communication. Un jour de cet hiver neigeux dont nous avons été gratifié, un malheureux automobiliste perdait la maitrise de son véhicule et heurta la vénérable croix se trouvant sur le bord de la route. Cet *«obstacle»* lui a évité de sombrer dans le ruisseau tout à côté. Heureusement, le conducteur n’a pas été blessé, mais la voiture a subi d’importants dégâts.

Pour mémoire, rappelons que cette croix avait été édifiée, là ou se trouve la route de Lécherolla, à l’occasion d’une mission paroissiale de Lully, vers les années 1920. Cinquante ans plus tard, elle fut déplacée le long de route de Châtillon aux frontières des communes de Lully, Font et Châtillon.

Le Conseil de paroisse de Lully s’est activé pour son remplacement. La nouvelle croix est en fabrication chez le maître carrier Romain Pillonel à Estavayer.









INFORMATIONS GENERALES



Chacun apporte ses richesses et peut bénéficier de celles des autres…

Le Système d'Echange Local, c'est un mode d'organisation souple et convivial, transparent et non contraignant d'échanges locaux de services, de compétences ou de biens dans la région de la Broye.

L'esprit du SEL

Le principe du SEL est basé sur le simple constat qu'un individu possède des moyens, des compétences ou du temps qu'il peut échanger avec les autres. Dans notre société où tout est régi par l'argent, les SEL permettent de retrouver d'autres valeurs, de créer d'autres liens avec des personnes différentes mais ouvertes à des contacts plus humains.

Mode d'emploi

Dans le SEL, chacun apporte ses richesses et peut bénéficier de celles des autres.
Le site internet recense toutes les propositions d'échanges:

- proposez ce que vous aimeriez faire, c'est une OFFRE
- exprimez ce que vous aimeriez recevoir, c'est une DEMANDE

Les échanges sont mesurés dans une unité autre que l'argent : la Pierre, qui représente soit un équivalent de temps, soit une valeur de biens. La valeur de l'échange est définie entre les membres.
Dans un esprit convivial, les soirées « sucré-salé » tous les 2 mois permettent d'accueillir toutes personnes intéressées par le SEL et d'échanger les expériences de chacun.

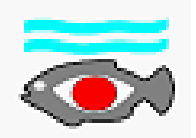
La différence entre le troc et le SEL

Dans le troc, deux personnes échangent, au même moment, deux choses auxquelles elles acceptent de donner une valeur à peu près équivalente.
Dans le SEL, Les Pierres permettent d'échanger entre différentes personnes, à différents moments, des services, des savoirs ou des biens qui ont des valeurs différentes.

SEL de la Molière Franex 14 1489 Murist Tél. 026 665 05 75 seldelamoliere@gmail.com

www.seldelamoliere.ch

« Sous chaque grille se cache une rivière »



L'Association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP), lance une campagne de prévention de pollution des cours d'eau. Elle vise à protéger ce château d'eau qu'est la Suisse et améliorer la santé des eaux.

En effet trop de pollutions des cours d'eau proviennent d'une méconnaissance de la part des citoyens. Contrairement aux idées reçues, la plupart des grilles qui parsèment nos rues, nos places, nos routes récoltent les eaux de pluie pour les diriger vers les rivières, les ruisseaux ou les lacs, et non vers les stations d'épurations.

Hélas, trop souvent ces grilles sont utilisés pour évacuer des eaux sales qui polluent nos rivières et tuent la faune et la flore aquatique

Pour participer à cette campagne, on peut obtenir une petite brochure explicative auprès de l'ASGP par Email : *aquava@anyscreen.ch*







**Intéressé-e par
un engagement bénévole?**

Etre bénévole, c'est

• donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés

• exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles

• mettre en œuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement

• contribuer à une société plus solidaire

Le Réseau Bénévolat Netzwerk

• a été créé en 2005 et regroupe plus de 70 organisations membres

• est une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg

• soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse du bénévolat

• assure la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias

Les membres du réseau

• sont des associations fribourgeoises à but non lucratif qui font appel à des bénévoles pour leurs prestations

• assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale

Intéressé/e ?

Consultez notre site : www.benevolat-fr.ch
Nous avons aussi une page facebook que vous pouvez aimer !

RéseauBénévolatNetzwerk, Rte de la Fonderie 8c, 1700 Fribourg, Tél : 026 422 37 07, info@benevolat-fr.ch

La pyrale du buis

L'Institut de recherche Terre-Nature-Environnement (in TNE) de la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (hepia) a publié une fiche technique sur la pyrale du buis, dont voici le contenu :

La pyrale du buis, Cydalima perspectalis (Walker, 1859),syn. Diaphana perspectalis (Lepidoptera, Crambidae) est un papillon nocturne originaire d'Asie orientale (Japon, Chine, Corée, etc.), observé pour la première fois en Europe en 2006 en Allemagne et qui s'est répandu en Suisse centrale et orientale à partir de 2007. Il est supposé avoir été introduit en Europe par des importations en provenance de Chine.

En 2012, la pyrale est observée couramment dans les cantons de Bâle-Ville, Bâle Campagne, Zürich et Argovie et ponctuellement dans les cantons de Genève, Grisons, Jura, Saint-Gall, Schwytz, Soleure, Tessin, Thurgovie, Vaud et Zoug. Il est vraisemblable que son expansion continue dans le futur.

Ce ravageur cause d'importants dégâts physiologiques, esthétiques et économiques sur les buis. L'espèce a par ailleurs été inscrite sur la liste d'alerte de l'Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la Protection des Plantes en 2007, puis retirée en 2011 au vu de son expansion.

Les attaques de la pyrale du buis touchent uniquement le buis (Buxus sempervirens) et plus particulièrement Buxus sempervirens "Rotundifolia" (buis à feuilles rondes) et le buis du Caucase (Buxus colchica) ou buis de Colchide.

Biologie et épidémiologie

A partir de début mars (selon les conditions météorologiques), on observe de jeunes chenilles issues des cocons d'hivernation, qui s'alimentent sur les feuilles. L'envol des premiers papillons s'effectue au début du mois de juin et ceux-ci sont facilement reconnaissables par leur motif blanc et gris caractéristique (photo 1).

Cette première génération de papillons dépose alors ses œufs sur la face inférieure des feuilles. Les œufs, de couleur jaune pâle, développent ensuite un point noir lorsque la tête de la larve est formée. Les jeunes chenilles vont alors commencer à se nourrir en décapant la face supérieure des feuilles, puis en dévorant un peu plus tard l'intégralité du limbe. Ces chenilles sont de couleur jaune à vert foncé, striées longitudinalement de bandes noires et peuvent atteindre jusqu'à 5 cm de longueur (photo 2).

Entre les stades larvaire et nymphal, chaque chenille détruit environ 45 feuilles de buis. Après 4 semaines d'activité, elles tissent leur cocon et vont y rester 3 semaines, avant d'en ressortir métamorphosées sous forme de papillon.

Le développement complet peut se faire même à des températures de 15°C. En Suisse, selon les régions, on peut observer entre 3 et 4 générations par an. La dernière génération passe l'hiver à l'état de chrysalide logé dans son cocon (photo 3).

Aspect de dégâts

Les dégâts causés par la pyrale du buis sont considérables. En effet, le buis étant un arbuste rustique à croissance l'ente, il est très couramment utilisé dans les haies basses, moyennes, de bordure et en buisson isolé. Du fait de son infestation très rapide, la pyrale détruit un très grand nombre d'arbustes chaque année et peut dénuder une haie en une saison (photo 4).

En plus, de défolier entièrement l'arbuste en dévorant l'intégralité du feuillage (photos 5 et 6), les chenilles altèrent l'aspect esthétique du buis en lui conférant une couleur brunâtre, en dévorant l'écorce verte et en laissant des fils de soie parsemés de déjections vertes (photo 7). Le végétal perd alors son rôle ornemental.

Par ailleurs, les symptômes pouvant être confondus avec une attaque fongique, l'invasion ne se remarque que tardivement, généralement lors de la deuxième génération, lorsque le feuillage a été entièrement dévoré ou brunit, car la pyrale du buis attaque d'abord l'intérieur du buisson.

Par ailleurs, les arbustes défoliés sont plus sensibles aux attaques de champignons aériens occasionnant des dépérissements foliaires, tels que Cylindrocladium buxicola et Volutella buxi.

Moyens de lutte

Pour lutter contre ce ravageur, il est impératif de contrôler régulièrement à partir du mois de mars, le feuillage, afin de déceler une éventuelle présence de chenilles jaunes et vertes tisseuses de toiles ou de déjections verdâtres. A petite échelle, les chenilles peuvent être régulièrement récupérées à la main pour être détruites.

Si l'ensemble de la plante ou des rameaux entiers sont touchés, il faut les éliminer en s'assurant qu'ils soient incinérés ou finement hachés. La mise en place de pièges à phéromones pour attirer les papillons mâles est une mesure de détection précoce, qui permet également d'optimiser les dates de traitement.

La lutte biologique est à privilégier et des préparations bactériennes à base de Bacillus thuringiensisvar kurstaki sont disponibles dans le commerce. Les applications par pulvérisation doivent s'effectuer dès l'apparition des premières larves. L'efficacité de nématodes entomophages de l'espèce Steinernema carpocapsae disponibles commercialement a été démontrée en laboratoire.

En cas de fortes attaques, ou en pépinières commerciales, l'infestation peut être traitée par application en profondeur dans l'arbuste et sous haute pression d'un insecticide de contact à base de pyréthrinoïdes de synthèse ou d'un régulateur de croissance d'insectes à base de diflubenzuron efficace sur les œufs et les jeunes chenilles. En général, 2 à 3 interventions sont nécessaires pour éradiquer une génération de chenilles.



Photo 1 : Papillon de pyrale du buis



Photo 2 :Chenille striée jaune à vert foncé



Photo 3 : Chrysalide dans son cocon



Photo 4 : Dégâts sur arbustes isolés



Photo 5 : Feuilles de buis intégralement dévorées par le ravageur



Photo 6 : Feuilles de buis dévorées par le ravageur (détail)



Photo 7 : Fils de soie et déjections de la pyrale

LULLY

Calendrier des lotos 2013

Samedi	20 juillet	Amicale des pompiers de Seiry-Bollion
Samedi	27 juillet	Sté des jeunes tireurs de la Molière
Samedi	3 août	Sté de jeunesse de Bollion-Seiry-Lully
Samedi	10 août	Amicale Villageoise de Seiry
Samedi	17 août	Sté Tir sportif Estavayer et environs
Samedi	24 août	Cercle scolaire de Murist-Vuissens
Samedi	7 septembre	U.S.L
Samedi	14 septembre	Sté de jeunesse de Bollion-Seiry-Lully

Début du loto 20 h 00

crié avec système LOTOPTIC
avec tableau d'affichage

VALEURS DES LOTS FR. 6'040.-

Tout en argent et bons d'achat

LE LOTO SE COMPOSE DE 24 SÉRIES

20 SERIES NORMALES

4 SERIES ROYALE A FR. 170.-

➔CARTE DE FIDELITE🡐

PLANCHE DE 6 CARTONS A FR.50.-

JACKPOT Fr. 40.-

Jackpot au carton avant le 46ème numéro, valeur fr. 50.-

Un carton gratuit est offert pour les

5ème, 6ème, 7ème et 8ème séries

Prix de l'abonnement : fr. 9.—pour toute la soirée

fr. 5.—pour la mi-temps



LA BENICHON DE BOLLION
DU 11 AU 14 JUILLET
FAIT SON CINEMA
FUJI RTP
JEUDI 11 JUILLET
17H FÊTE DE LA BIÈRE
VENDREDI 12 JUILLET
18H DÉBUT DES FESTIVITÉS
19H30 SOUPER-SPECTACLE
AVEC
NATHANAËL
ROCHAT
22H UNIVERSAL PICTURES
PARTY BAR
SAMEDI 13 JUILLET
14H JEUX DU BOSELU
21H HOLLYWOOD BOULEVARD
FESTIVAL BAR
ORCHESTRE
TWO MUCH
DIMANCHE 14 JUILLET
12H REPAS DE BÉNICHON
RÉSERVATION 079 / 401 33 74
jeremy.bonfils@gmail.com
15H LEVÉE DES DANSES CINÉMA
ORCHESTRE
TOTO
HUGO
SE RECOMMANDE
LA JEUNESSE DE BOLLION-SEIRY-LULLY


SOUPER
SPECTACLE
Vendredi 12 Juillet
par l'humoriste RTS
Nathanaël Rochat
"Stand Up"
18h Début des festivités
19h30 Paëlla servi avec sangria
Prix 15.-/enfant
50.-/adulte
N'oubliez pas de réserver vos
places au 079/401 33 74 ou par
e-mail : jeremy.bonfils@gmail.com

LA BELLE VIE

LA BELLE VIE C'EST COMME ÇA
DES YEUX AVIDES DE VIE, SANS PEUR
SE LAISSER SIMPLEMENT VIVRE, LE VRAI BONHEUR
RÊVER DE TOUT ET DE RIEN
ET SE DIRE QUE VIENDRA DEMAIN
POUR NOUS AIDER À CONSTRUIRE NOTRE DESTIN

LA BELLE VIE, MOI J'AIME ÇA
ASSEZ DE LIBERTÉ DE PENSER
BIEN PLUS DE CHOIX D'AIMER
BEAUCOUP DE DROIT D'ÉCRIRE
A JAMAIS LE POUVOIR DE RIRE

C'EST TOUT ÇA LA BELLE VIE
ELLE EST À MOI
ET JE N'AI QU'UNE ENVIE
LA PARTAGER AVEC VOUS… AVEC TOI

MARIE GONZALEZ